

Décision Générale colonial

Décision n° 1305 portant augmentation des indemnités attribuées à certains notables.

n° 1305

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 28 octobre 1953
Numéro JO n° 14 du 01/12/1953	Date du numéro 1 décembre 1953

TEXTE INTÉGRAL

L'indemnité mensuelle, attribuée à chacun des notables dont les noms suivent, est fixée comme suit pour compter du 1er novembre 1953 : Francs Ibrahim Houmed, oncle du Sultan de Tadjourah..... 3.500 Mohamed Hassan, frère du Sultan de Tadjourah..... 4.000 Mohamed Ewad, frère du Sultan de Tadjourah..... 3.500